



# SUIVI DE LA SITUATION SANITAIRE VISIOCONFÉRENCE

**10 JUIN 2021**

En début de réunion, la Ministre a apporté les informations suivantes :

**Télétravail** : le cap du 9 juin permet un retour progressif en présentiel en maintenant le respect des gestes barrières et des jauges. La direction générale de l'offre de soins (DGOS) et la direction générale des collectivités locales (DGCL) ont également décliné les mesures pour les versants territorial et hospitalier.

Une attention particulière doit être portée aux agents après des mois d'isolement et de séparation des collectifs de travail.

Il est important de continuer à se faire tester en cas de symptômes. Le nombre de cas positifs étant en baisse, le suivi est beaucoup plus facile et plus efficace.

La Foire aux questions a été mise à jour et le nouveau protocole relatif à la restauration collective a été mis à jour également. Il est à l'identique de l'ensemble de lieux de restauration.

**Agents vulnérables** : le Gouvernement a saisi le haut conseil de la santé publique (HCSP) pour savoir comment les personnes vulnérables vaccinées peuvent reprendre le travail. Les recommandations sont très variables en fonction des vulnérabilités. Cela appellera une forte implication des médecins du travail.

À ce stade, le décret du 10 novembre 2020 continue de s'appliquer, et il n'y a donc pas de changement pour l'instant.

**Jour de carence** : jusqu'à nouvel ordre, les règles de suspension sont applicables jusqu'au 30 septembre.

**Reconnaissance en maladie professionnelle** : la direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP) a saisi le ministère de l'Éducation Nationale sur les écarts existants entre leurs modalités de reconnaissance et celles des autres ministères.

**Vaccination** : chaque fois que des campagnes ont été organisées (ministères des armées et des finances), les retours ont été très positifs.

Enfin, la Ministre propose que la prochaine visio se tienne début juillet après la prochaine étape du déconfinement.

## **La CFDT est intervenue sur :**

Le cap du **9 juin** est interprété par certains comme la fin du télétravail. À ce stade, nous sommes interpellés et nous encourageons le dialogue de proximité pour que la progressivité soit respectée. Si les solutions ne sont pas trouvées, nous reviendrons vers votre cabinet.

Sur la **vaccination** : la mobilisation des services de santé au travail est effectivement une bonne chose pour les agents.

Sur les **personnes vulnérables**, il est effectivement utile de rappeler que les mesures n'ont pas été modifiées à ce jour.

Sur le **rythme des échanges** : la CFDT souhaite effectivement qu'ils soient espacés tout en maintenant les possibilités de faire remonter les difficultés. L'essentiel sera surtout (sauf dégradation de la situation entretemps) de préparer la reprise de septembre.

Durée de la réunion : 15h30 – 17h10.